

Bilan des actions réalisés en 2006

Association des animateurs Corse des Espaces Publics Multimédia

Création de l'association

Le jeudi 29 juin 2006 s'est tenue l'assemblée constitutive de l'association au P@m de Vivario. Lors de cette assemblée, les statuts ont été soumis et votés par les membres présents puis les représentants ont été élus :

- **Maria GUIDICELLI**, Conseillère régionale de Corse, Présidente d'honneur de l'association
- **Marylin RICHARD**, animatrice multimédia au p@m de Vescovato, Présidente de l'association
- **Carl PLATEL**, animateur multimédia au p@m de Folelli, Trésorier
- **Gérard BANDINI**, ancien animateur du p@m de Calvi, Secrétaire

À la suite de cette assemblée, les actions suivantes ont été menées :

- Création d'un forum pour les réunions, assemblée et toutes communications
- Création d'un logo pour l'identification de l'association
- Préparation des documents administratifs pour l'officialisation de l'association en préfecture
- Réflexion sur les actions que l'association pourrait mener maintenant qu'elle est créée

Première action : Financement des frais de déplacements des animateurs participant aux rencontres nationales Cyber-base

En octobre 2006, l'ACEPM a pris contact avec la MiTIC pour financer une partie des frais de déplacements des animateurs qui se rendraient aux rencontres cyber-base 2006. La MiTIC a accepté de financer une partie des frais de 3 animateurs sur 5 et nous a versé une subvention de 750€. Ces 750€ ont servi :

1. à rembourser les frais aux animateurs/trices suivantes :
 - Alain C. de la FALEP Ajaccio (148€ + frais liés au virement)
 - Marie Pierre G. du [P@m](#) d'Oletta (320€ + frais liés au virement)
 - Mélanie G. du [P@m](#) de Lama (90€ + frais liés au virement)
2. à faire fonctionner l'association

Les cinquièmes Rencontres Cyber-base se sont déroulées les 18, 19 et 20 octobre 2006 à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris. Elles ont réuni cette année plus de 330 personnes : élus, chargés de mission dans les collectivités, associations, animateurs et partenaires du réseau Cyber-base, qui ont pu échanger et réfléchir sur le développement de leurs activités et partager leurs différentes initiatives.

Plus d'infos sur www.cyber-base.org

Deuxième action : Action commune « Les P@m se mobilise !!! »

En janvier 2007, c'est imposé l'idée que les membres du bureau (la présidente, le trésorier et la secrétaire) devaient montrer un exemple de ce que l'ACEPM pouvait initier. Une action commune entre plusieurs c'est rapidement imposé, il ne manquait plus qu'à trouver le créneau correspondant aux 3 [P@m](#) (Folelli, Vescovato et Paese) et un thème.

Le thème des dangers du net, c'est imposé en avril et rapidement le sujet « Protège ton ordi » fit surface. Ce sujet avait l'avantage d'avoir déjà été mis en place par le **P@m** de Vescovato et nous devions avoir un partenaire de poids. Devions car en mai, le site www.protegetonordi.com nous apprenait que l'action n'était pas reconduite de leur côté.

Les 3 **p@m** ont donc décidé de maintenir l'opération sans eux et de créer à l'aide des nombreux supports existants une action. Cette action s'est déroulée entre le 13 et 30 juin et a permis à près de 50 élèves de s'initier aux dangers du web et de participer à un concours sur le même thème (plus d'infos sur le forum de l'ACEPM).

À noter : La MiTIC a participé à l'action en dotant l'association de :

- 31 radios, 13 souris et des stylos hotspot

Tous les lots n'ont pas été utilisés pour la première action et sont donc disponibles pour une prochaine action.

L'ACEPM, dans cette action, a servi de support et à aussi participer, au même titre que la MiTIC (voir encadré) et les 3 **P@m**, à la dotation des lots. Cette opération a coûté une cinquantaine d'euros à l'association (achat de 3 clés USB).